



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2018

La DGALN vous propose l'action de formation n°18-250

Accompagner les territoires dans la définition de leurs stratégies de transition : apport des 17 ODD de l'ONU et d'un outil d'aide à la décision (RFSC)

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?
19 juin 2018
de 9h30 à 16h30
Date limite d'inscription
28 mai

OÙ ?
CVRH d'Arras
100 Avenue Winston Churchill
62000 Arras

Vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
chef(fe) de projet : Delphine Gaudart – tél. : 0140813994

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Lucie LAMBERTRAYAR – Cheffe de projet formation

Vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : Adeline Rubben,
tél. : 0321213553, adeline.rubben@developpement-durable.gouv.fr
assistant(e) de formation : Véronique Delcourt
tél. : 0321213464,
veronique.delcourt@developpement-durable.gouv.fr

Les objectifs de la formation

A l'issue de cette formation les stagiaires devront être capables de :

- comprendre les apports des ODD et du RFSC à l'élaboration et à l'évaluation de stratégies de transition ou de développement durable des territoires.
- Maîtriser l'ensemble des fonctionnalités du RFSC (connaître ses enjeux stratégiques et maîtriser l'ensemble des outils d'évaluation et de mise en réseau) et savoir manipuler l'outil en l'appliquant à des projets d'urbanisme ou de développement durable.
- présenter eux-mêmes le référentiel et accompagner les collectivités souhaitant l'utiliser en s'appuyant sur la valise pédagogique qui sera proposée par les formateurs.

Le public concerné – les pré-requis

- Collectivités et partenaires (élus, agents des services techniques des collectivités, chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs, Cerema, agences d'urbanisme, CAUE, aménageurs, réseau des intervenants du CNFPT...)
 - Services de l'État : DREAL et DDT (référénts EcoQuartier/EcoCité, chargés de mission développement durable, référénts revitalisation centres-bourgs, transition énergétique...)
- Pré-requis nécessaires :**
- Les candidats stagiaires devront justifier de compétences initiales en matière d'urbanisme et de développement durable : enjeux stratégiques intégrés à différentes échelles du territoire et des outils en vigueur (Agenda 21, grille Label EcoQuartier, SCOT Grenelle, PLUi ...)

CONTEXTE

Le bureau de l'aménagement opérationnel durable (AD4) porte les politiques publiques du MCT en faveur d'un aménagement durable et innovant des territoires. A cet effet, il développe des outils et des dispositifs ayant pour vocation d'aider et d'accompagner les territoires dans l'élaboration et l'évaluation de leurs démarches de transition écologique. Également en charge des affaires européennes sur le développement urbain durable, le bureau AD4 a notamment piloté l'initiative de conception et d'animation d'un outil d'aide à la décision, le référentiel européen des villes et territoires durables: « Reference Framework for Sustainable Cities » (RFSC) sous couvert d'une mission confiée à la France en 2009 par les États membres de l'Union européenne. Ce référentiel commun existe sous la forme d'un site internet à disposition des collectivités européennes (www.rfsc.eu).

Le Référentiel européen des villes et territoires durables a été conçu pour aider les collectivités à construire leur stratégie dans une approche globale et à évaluer la mise en cohérence des politiques portées. Élaboré comme une plateforme Internet, ce référentiel propose un ensemble d'outils d'auto évaluation destinés à visualiser l'approche intégrée d'un projet (SCOT, Agenda 21, ...) ou d'une stratégie. Cette interface permet non seulement de structurer les questionnements mais également de favoriser la transversalité entre services et le dialogue entre les partenaires. Il propose par ailleurs un espace d'échanges dédié aux utilisateurs pour faire connaître et partager leurs expériences à l'échelle européenne.

La dernière version du RFSC, officiellement lancée au mois d'avril 2016, intègre désormais plusieurs référentiels de développement durable, dont celui des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. La campagne de diffusion de l'outil auprès des collectivités et de leurs partenaires s'appuie sur un programme d'actions de sensibilisation et de formation qui permettra **la constitution d'un vivier d'utilisateurs, de diffuseurs et de formateurs.**

Les formations sont conçues comme des lieux privilégiés de partage et ont vocation à favoriser les échanges entre participants et intervenants ; elles sont participatives et incitent aux dialogues, en mobilisant par exemple les retours d'expériences de chacun.

Ces modules peuvent être proposés aux agents de l'État qui sont en position d'accompagner les territoires qui, engagés dans des démarches de transition, sont en phase d'élaboration de stratégies de développement durable, d'Agenda 2030, de contrat de transition écologique (CTE), ou encore dans des démarches de revitalisation de leurs centre-villes ou centre-bourgs.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se tiendra sur une journée qui alternera séquences théoriques et ateliers de manière dynamique et propice aux échanges.

Les participants à la formation devront apporter un projet d'aménagement ou une stratégie de développement durable (achevé(e) ou en cours) de leur territoire pour les travaux pratiques (descriptif assez détaillé).

Intervenante :

Aurore CAMBIEN - CEREMA/DtecTV/URB/PACT

Organisation de la journée

Accueil - Tour de table des participants - Présentation de la formation

Séquence 1 : Éléments de contexte sur les ODD et le RFSC

Présentation du référentiel européen des villes et territoires durables

Présentation détaillée de l'ensemble des fonctionnalités du site

Présentation d'exemples d'utilisation

Lien avec d'autres démarches : EcoQuartier, ISO, ODD, etc.

Historique/contexte/gouvernance/partenaires du référentiel

Séquence 2 : Prise en main du Référentiel par les participants

Tour de table des participants : questions éventuelles + présentation des projets apportés + leur niveau de connaissance et/ou de pratique de l'évaluation

Utilisation du RSFC (Création d'un compte, création d'un projet, utilisation des outils d'évaluation)
Restitution et temps d'échange

Séquence 3 : Sensibiliser et communiquer sur le RFSC

Identifier et communiquer sur les bénéfices à tirer de l'utilisation du RFSC

Sensibiliser et accompagner différents publics à l'utilisation du référentiel (élus, techniciens, AMO DD, etc) à l'aide du Kit Formation.

Séquence 4 : présentation du kit de formation / valise pédagogique

